

**SA COTTIN FRERES**  
**SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 6.742.260 EUROS**  
**A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE**  
**SIEGE SOCIAL : Rue Lavoisier - 21700 NUITS SAINT GEORGES**  
**RCS : BEAUNE B 393 305 040**  
**SIRET : 393 305 040 00015 - APE 741G**

**RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**  
(ARTICLE L. 225-68 DU CODE DE COMMERCE)

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de Commerce, je vous rends compte au terme du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil de Surveillance,
- des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

**Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance**

***Composition du Conseil***

Je vous rappelle que votre Conseil de Surveillance est composé de quatre membres et de deux censeurs, chargés de juger de d'analyser les décisions prises par le Conseil. La liste des membres du Conseil, incluant notamment les fonctions exercées dans d'autres sociétés, est mentionnée dans le rapport du Directoire.

Tous les membres du Conseil ont une expérience approfondie et pluridisciplinaire du monde de l'entreprise et des marchés internationaux.

***Fréquence des réunions***

L'article 15 des statuts prévoit que le Conseil de Surveillance se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige.

Ainsi, au cours de l'exercice écoulé, votre Conseil de Surveillance s'est réuni quatre fois.

Le calendrier des réunions du Conseil a été le suivant au cours de l'exercice écoulé :

- 10 octobre 2005 :
  - approbation du procès verbal de la séance du Conseil de Surveillance du 24 juin 2005 ;
  - information sur la marche de la société et examen des chiffres estimés de l'exercice en cours ;
  - questions diverses.
  
- 12 janvier 2006 :
  - approbation du procès verbal de la séance du Conseil de Surveillance du 10 octobre 2005 ;
  - communication par le Directoire des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2005 ;
  - communication par le Directoire des comptes sociaux de l'exercice clos le 30 septembre 2005 ;
  - observations du Conseil de Surveillance sur les comptes sociaux et consolidés arrêtés par le Directoire.
  - Démission de Mr Armand Cottin de ses fonctions de Président du directoire et de membre du Directoire
  - Nomination de Mr Olivier Martin en qualité de Président du Directoire
  
- 27 mars 2006 :
  - approbation du procès verbal de la séance du Conseil de Surveillance du 12 janvier 2006 ;
  - communication du compte rendu de l'Assemblée générale mixte du 17 mars 2006 ;
  - information sur la marche de la société et examen des chiffres estimés du premier semestre de l'exercice en cours ;
  - questions diverses.
  
- 23 juin 2006 :
  - approbation du procès verbal de la séance du Conseil de Surveillance du 27 mars 2006 ;
  - communication par le Directoire des comptes consolidés semestriels ;
  - observations du Conseil de Surveillance sur les comptes consolidés semestriels ;
  - examen des chiffres estimés au titre de l'exercice à clore le 30 septembre 2006 ;
  - répartition des jetons de présence aux membres du Conseil de Surveillance et aux Censeurs.
  - Nomination de Mr Jacky Darcy en qualité de membre du Directoire
  - Démission de Mr Claude Paturel de son mandat de membre du Directoire

***Convocations des membres du Conseil***

Les dates des réunions du Conseil sont fixées d'une réunion sur l'autre. Les membres du Conseil de Surveillance sont ensuite convoqués à chaque réunion par lettre simple, environ quinze jours à l'avance.

Les commissaires aux comptes sont convoqués aux réunions du conseil de surveillance qui examinent les comptes semestriels et les comptes annuels.

### ***Jetons de présence***

Le montant global des jetons de présence proposé au vote des actionnaires fait l'objet d'une étude préalable.

Les jetons de présence sont répartis par le Conseil de Surveillance au prorata du temps de présence de ses membres.

### ***Information des membres du Conseil de Surveillance***

Tous les documents et informations nécessaires à la mission des membres du Conseil leur sont mis à disposition.

Pour les réunions du Conseil, les documents et informations font notamment l'objet d'un important rapport d'analyse financière et commerciale qui comporte, de manière très détaillée, toutes les données permettant une appréhension approfondie par les membres du Conseil des activités, des résultats et des perspectives du groupe COTTIN FRERES.

### ***Tenue des réunions***

Les réunions du Conseil de Surveillance se tiennent, soit à PARIS, soit au siège social de la société, à NUIITS SAINT GEORGES.

### ***Censeurs***

Les deux censeurs nommés par l'Assemblée générale ont pour rôle de juger et d'analyser les décisions prises par les dirigeants. Ils participent aux délibérations du Conseil de Surveillance, avec voix consultative. Ils peuvent également être chargés par le Conseil de Surveillance ou le Directoire de missions spécifiques.

### ***Autorisations de conventions par le Conseil et information du Conseil par le Directoire***

Au cours de l'exercice écoulé, aucune convention spécifique n'a été autorisée par le Conseil.

### ***Procès-verbaux des réunions***

Le procès-verbal des réunions du conseil de surveillance est établi à l'issue de chaque séance et communiqué en projet à ses membres lors de la convocation de la réunion suivante au cours de laquelle il est approuvé.

### **Procédures de contrôle interne**

### ***Définition du contrôle interne***

Le contrôle interne est un processus mis en œuvre par la Direction Générale, l'encadrement et le personnel de chaque entité du Groupe qui vise à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- efficacité des opérations,
- fiabilité et sincérité de l'information comptable et financière,
- conformité aux lois et règlements en vigueur.

Le Groupe a mis en place un dispositif de contrôle interne dont le but est double : assurer son propre contrôle interne et se donner un rôle de coordination et d'impulsion au sein de l'ensemble du contrôle interne des différentes entités composant le Groupe.

Tout système de contrôle interne trouve ses propres limites dans celles inhérentes aux processus mis en œuvre par des hommes et dans les contraintes de ressources dont toute entreprise doit tenir compte. Le système mis en place ne peut que fournir une assurance raisonnable et non pas une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs du Groupe.

### ***Processus de contrôle interne***

Les principaux acteurs du contrôle interne sont essentiellement :

- *le Directoire*

Il définit les orientations du Groupe. Chacun de ses membres dispose de responsabilités organisées par grande fonction : la production, les achats, la logistique, la finance, les ventes et le marketing, la gestion des ressources humaines et le développement durable, intégrant la qualité, la sécurité et l'environnement. Ce système de direction permet une planification et une coordination efficaces du dispositif de contrôle interne.

- *les Responsables fonctionnels et opérationnels*

Les responsables fonctionnels et opérationnels sont chargés de proposer des plans d'action en adéquation avec les objectifs fixés par le Directoire et de mettre en place des méthodes de travail qui soient efficaces et performantes pour les principaux processus opérationnels. Dans ce cadre, ils s'assurent de la bonne mise en place des mesures prises afin de réduire la probabilité de la survenance de principaux risques et d'en limiter, le cas échéant, les conséquences.

### ***Les procédures***

Au-delà de cette organisation, le Groupe a mis en place des délégations de responsabilités qui précisent celles des principaux cadres. Les procédures de demande et d'approbation des engagements et des paiements existent dans les différents services du Groupe et renforcent ainsi le contrôle interne.

Des normes de production ont été définies et les procédures opératoires ont été mises en place et suivies dans le cadre des certifications obtenues (British Retail Consortium et International

Food Standard) garantissant ainsi à nos consommateurs un niveau élevé de qualité et de sécurité ainsi que le respect de l'environnement.

Dans le cadre d'une politique d'assurance groupe, des contrats ont été souscrits par le Groupe pour offrir une couverture complète de certains risques encourus.

Le Groupe s'est également doté d'un ensemble de règles et méthodes permettant de fournir une information financière fiable. Le calendrier annuel des processus comptables et financiers détaillant les dates de remontées des informations et leur diffusion permet aux responsables de gérer leurs priorités. La centralisation au siège de NUIITS SAINT GEORGES des travaux de tenue de comptabilité, de reporting et d'une manière générale, de fourniture d'informations financières, garantit l'efficacité de la production des comptes et du processus de décision de gestion.

### ***Opérations de trésorerie***

Les opérations de trésorerie (change et taux) ainsi que le financement du Groupe sont gérés centralement par la direction financière du Groupe.

### ***Processus de contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière***

Le dispositif de contrôle interne mis en place pour l'élaboration et le traitement des éléments financiers et comptables a pour objectifs :

- le respect de la réglementation comptable et de la bonne application des principes définis par le Groupe,
- la qualité de la remontée de l'information et de son traitement centralisé par le Groupe,
- le contrôle de la production des éléments financiers, comptables et de gestion.

La Direction Financière est garante de la qualité des informations comptables et financières consolidées du Groupe produites.

### ***Processus de clôture et de consolidation statutaire***

COTTIN FRERES élabore des données consolidées sur une fréquence trimestrielle. Le degré de précision des consolidations trimestrielles est allégé par rapport à celui requis pour les consolidations semestrielle et annuelle.

### ***Processus de planification et de contrôle budgétaire***

Le processus de planification stratégique et de contrôle budgétaire participe au contrôle interne. Ce processus comprend l'élaboration d'un plan à moyen terme, d'un budget et des trois réactualisations annuelles.

Les principes et retraitements des données prévisionnelles sont les mêmes que ceux utilisés pour les clôtures.

## ***Conclusion***

Le Groupe poursuivra sa démarche de constante amélioration de la qualité et de la documentation de son système de contrôle interne.